

réunies 19 familles catholiques acadiennes, dont 7 dans un port nommé par eux le Havre à la Melasse, et 12 dans un autre, voisin du premier, et connu sous le nom de Forbay. Ces derniers sont une colonie de Chezzetcook, dont il sera fait mention plus loin. Ils sortirent de cet endroit, parce que les loyalistes américains vinrent se mettre avec de bons titres en possession de 5000 acres de terre dont les Acadiens, toujours imprévoyants, avait défriché une partie sans s'en assurer la propriété. Ces émigrés ont trouvé à Forbay des cailloux et point de terre défrichable. La Providence y a suppléé par une pêche abondante qui les y fait passablement subsister. Petitpas, Bonin, Boudreau, Richard sont les familles dominantes dans cette petite colonie. Ces habitants sont assez mal pourvus du côté du spirituel. Ci-devant ils allaient chercher M. Lajantel qui leur faisait, chaque année, une petite visite. Depuis quatre ans, il ne s'y est pas transporté et se plaint qu'ils ne sont pas venus le chercher. Les habitants disent y avoir été plusieurs fois mais inutilement, parce qu'il était hors de chez lui pour la visite de quelques autres missions. Quoiqu'il en soit, une partie de cette population s'est pourvue, les uns du côté d'Halifax, les autres du côté d'Arichat. Mais les personnes infirmes sont restées sans secours et les enfants sans instruction, n'y ayant personne dans la colonie qui sache lire le moins du monde, pour leur montrer le catéchisme.

L'état de cette pauvre chrétienté étant connue de l'évêque de Québec, il désirait la visiter, et le laissa entrevoir au capitaine Forêt qui s'empressa d'entrer à Forbay et d'y mouiller, le mercredi soir, lendemain du départ. MM. Boucherville et Gauvreau se rendirent immédiatement à terre, et informèrent les plus voisins du rivage que, le lendemain matin, la messe se célébrerait dans la maison la plus vaste, et que ceux qui désireraient recevoir les sacrements pourraient s'y présenter.

13. Cette nouvelle fut bientôt portée au Havre à la Melasse, dont les fidèles se trouvèrent rendus, le lendemain, au point de réunion, au moment où l'évêque arrivait à terre, c'est-à-dire vers les 7 heures du matin. Il se mit aussitôt à confesser dehors, à l'un des coins de la maison, et M. Boucherville à l'autre, afin de laisser l'abbé Gauvreau en liberté d'ériger la chapelle dans le plus grand et assez petit appartement, où deux